

\*\*\*\*\*  
PARTIE II  
LES BIBLIOTHÈQUES  
DES AMIS DE  
L'INSTRUCTION ET  
LA SOCIÉTÉ FRANKLIN,  
DES INNOVATIONS  
SOUS HAUTE  
SURVEILLANCE  
\*\*\*\*\*

par Agnès Sandras

+++++

## INTRODUCTION

+++++

**E**n gestation dès la Révolution française, les bibliothèques populaires ont peiné à éclore. Un groupe de personnes fondant une bibliothèque est sous le coup de la loi qui contrôle les associations. En 1838, par exemple, des ouvriers lyonnais sont condamnés :

« Le 13 de ce mois, le tribunal de police correctionnelle de Lyon s'est occupé d'une affaire d'association composée de plus de 30 personnes. Les prévenus, au nombre de 15, ont prétendu qu'ils voulaient former une bibliothèque populaire, une société de lecture pour l'instruction de la classe ouvrière ; que leur intention était de se procurer tous les ouvrages de science, mais que cette société n'était encore qu'un projet qui n'avait pas été exécuté ; que dès lors ils ne se trouvaient pas sous le coup de la loi du 10 avril 1834.

Mais le tribunal a reconnu et déclaré l'existence de cette association en contravention à la loi de 1834 ; il a jugé qu'elle avait été organisée pour répandre, parmi la classe ouvrière, des ouvrages démocratiques dont quelques-uns ont été saisis. En conséquence, le tribunal a condamné à deux mois d'emprisonnement les sieurs [...] »<sup>1</sup>

Aussi les premières démarches sont-elles prudentes, et le fait d'initiatives religieuses et/ou de notables ayant suffisamment d'entregent, dont le choix de livres n'a pas de quoi inquiéter les pouvoirs. Cette première étape hors de la sphère des bibliothèques traditionnelles, lesquelles sont encore préoccupées du catalogage pharaonique et du classement rétrospectif des saisies révolutionnaires, est fondamentale et habitue les esprits à l'idée que le peuple peut lire et éventuellement emprunter. Néanmoins, les lecteurs n'ont pas voix au chapitre et se sentent très largement dépossédés.

---

1 *La Presse*, 17 juillet 1838.

Delamarche<sup>2</sup> explique comment Perdonnet, un héritier des théories de Delessert, que nous allons retrouver au cœur des bibliothèques des Amis de l'Instruction, n'avait pas compris l'essentiel malgré sa bonne volonté. Il avait fondé l'Association polytechnique, qui prodiguait des cours aux ouvriers, et une bibliothèque, à la Halle aux Draps :

« Mais il fallait lire sur place, les livres étaient choisis d'une façon quelque peu arbitraire, et le catalogue était fort restreint. Bientôt d'ailleurs, un incendie anéantit cette bibliothèque. M. Perdonnet ne se découragea pas ; il fit de nouveaux essais, mais aucun ne réussit à amener un nombre considérable de lecteurs. En effet, tous ces honorables philanthropes, bien intentionnés, mais imbus d'idées préconçues, ne sortaient point des vieux errements.

Choisir des livres sans consulter les lecteurs ; placer ces livres dans un local plus ou moins spacieux, d'où ils ne devaient pas sortir ; appeler à les lire un public qui ne venait pas : telles furent, en définitive, les tentatives qui eurent lieu jusqu'en 1860, et qui ayant toutes échoué, servirent de thème et de prétexte aux adversaires de la diffusion de l'instruction ; disant alors, comme aujourd'hui encore, que le peuple ne voulait pas s'instruire et qu'il préférerait le cabaret à l'École.

Mais, les ouvriers allaient bientôt prouver qu'on les calomniait, en créant eux-mêmes une bibliothèque, répondant d'une façon intelligente et pratique à leurs besoins, et qui est demeurée comme le type de ce genre d'institutions »<sup>3</sup>.

Les premières véritables bibliothèques populaires, c'est-à-dire imaginées et organisées par et pour le peuple, sont celles des Amis de l'Instruction (BAI). Pour la première fois en France, toutes et tous peuvent s'inscrire, emprunter, donner leur avis sur les achats et la marche de l'association. Les fondateurs de la BAI-III, élèves des cours de la Polytechnique, de la Philotechnique ou des Arts et Métiers, souhaitent ardemment compléter les

2 Paul Delamarche participe à la fondation de la BAI-III et crée la BAI-XIV en 1871. Cet ancien militaire, employé de l'octroi, est tout comme Jean-Baptiste Girard, expert en fondation de sociétés de secours mutuels. Voir Cour d'assises de la Seine, *Procès en diffamation M. Delamarche contre le « Cri du peuple » : application de la loi sur la presse du 29 juillet 1881*, Paris, Impr. E. Desgrand-champs, 1886.

3 Bibliothèque des Amis de l'Instruction du XIV<sup>e</sup> arrondissement, *Exercices 1871-1872 et 1<sup>er</sup> trimestre 1873*, Vouziers, Imprimerie de Frédérick-Défrène, 1873.

notions acquises en cours par des lectures. Telle est en tout cas leur motivation officielle, car l'officieuse relève également du politique. L'écrivain Jules Claretie, qui s'est profondément intéressé aux bibliothèques au point d'être chargé d'inventer un système de bibliothèques communales parisiennes en 1870<sup>4</sup>, dépeint un héros emblématique de ces semi-autodidactes :

« J'en ai tout juste assez appris, disait-il, pour me rendre compte de tout ce que j'ignore. Il avait donc toujours continué à lire, à chercher, à étudier. Dans ses heures de repos, au lieu de courir au cabaret ou au café-concert, il allait, tout heureux de s'instruire, s'asseoir dans un amphithéâtre du Conservatoire des Arts-et-Métiers, et là il écoutait et apprenait. Il se plaisait à prendre des notes au crayon qu'il repassait ensuite à l'encre le dimanche, et qu'il rédigeait pour se les graver mieux dans la mémoire. Il était un des plus assidus visiteurs de la bibliothèque populaire de son arrondissement »<sup>5</sup>.

Les BAI sont également organisées et fréquentées par des personnes issues d'autres milieux sociaux, qui exercent, volontairement ou non, une mission de surveillance politique. On a pu parfois croire en retraçant l'histoire de ces bibliothèques que leurs origines prolétaires tenaient du fantasme. Mais les études menées depuis une trentaine d'années prouvent avec une belle régularité que des gens d'origine modeste ont lutté pour l'installation et le maintien des bibliothèques des Amis de l'Instruction. En 1911, le cinquantenaire de la BAI-III avait conduit à une héroïsation de Jean-Baptiste Girard, ouvrier-lithographe, sans qu'il soit permis alors de déterminer s'il s'agissait d'une tradition orale exagérée. À l'occasion d'un colloque initié en 1984 par la seule BAI survivante, la BAI-III<sup>6</sup>, Ian Frazer a pu prouver que « le » Jean-Baptiste Girard de la BAI-III est non seulement d'origine prolétaire, mais qu'il a défrayé la chronique par ses positions politiques. En effet, après avoir certainement participé à un Club

4 « Rapport de M. J. Claretie à M. Jules Ferry, membre du Gouvernement de la Défense nationale, délégué à la mairie de Paris et à l'administration du département de la Seine, sur la fondation d'une bibliothèque communale et d'une salle de lectures et conférences dans chacun des arrondissements de Paris, Novembre 1870 ». *Journal du siège de Paris : décrets, proclamations, circulaires, rapports, notes, renseignements, documents divers, officiels et autres, publiés par Georges d'Heylli*, Paris, Librairie générale, 1873.

5 Jules Claretie, *Le Train 17*, Paris, E. Dentu, 1877, p. 112.

6 Ian Frazer, «Jean-Baptiste Girard (1821-1900), fondateur des Bibliothèques des Amis de l'Instruction », *Lecture et lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit.

très marqué à gauche en 1848<sup>7</sup>, Girard s'intéresse au mutualisme. Il fonde en 1849 la Société fraternelle des ouvriers imprimeurs-lithographes, participe à un comité électoral formé à l'occasion des élections de 1850 pour soutenir Eugène Sue, proche des fouriéristes. La victoire du romancier incite les conservateurs à la répression, laquelle s'exerce tout particulièrement contre l'associationnisme. Jean-Baptiste Girard est arrêté en 1850 en compagnie d'éminentes figures du socialisme et du féminisme de « l'union des associations ouvrières » pour tenue de réunion secrète. Leur procès est amplement relayé par la presse que l'indestructible engagement de Jeanne Deroin<sup>8</sup> et de ses amis surprend. Tentant sans succès de prouver que leurs objectifs sont nobles et que des tracasseries administratives les ont contraints à ces rencontres clandestines, les accusés sont condamnés. Si Girard est plutôt en retrait pendant les débats, les papiers compromettants qui auraient été trouvés chez lui, et sa supposée mise en cause dans une autre affaire en font un coupable. Son dossier comporte le résumé suivant :

« Analyse des faits. Girard était un des membres les plus actifs de l'union des associations ouvrières, Union qui avait pour but de mettre en pratique les principes de Louis Blanc. Il faisait partie d'un Comité central composé de sept membres et chargé de diriger la marche de l'Association, les membres de l'Union le considéraient comme un homme sûr, voué à la cause du socialisme. Diverses pièces saisies l'ont gravement compromis. Il a joué aussi un rôle coupable dans l'attentat du 13 juin 1849 »<sup>9</sup>.

Sans doute échaudé par un emprisonnement de près d'un an, Jean-Baptiste Girard ne semble plus désormais avoir figuré dans des aventures trop risquées politiquement, même s'il garde des contacts avec des amis comme Joseph Delbrouck que nous verrons présider à l'aventure de la

7 Voir la contribution d'Agnès Sandras : « Les petites sœurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : Hortes et Vernon... », Partie II, p. 143.

8 Voir Henri Desroche, *Sociétaires et compagnons dans les associations coopératives, 1831-1900*, Paris, Éditions ouvrières, 1981 ; et Michèle Riot-Sarcey, *La démocratie à l'épreuve des femmes : trois figures critiques du pouvoir : Jeanne Deroin, Désirée Gay et Eugénie Niboyet : 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.

9 Je n'ai pas trouvé sa trace dans les réquisitoires concernant cette affaire (Paul-Henri-Ernest de Royer, *Haute Cour de justice séant à Versailles. Affaire du 13 juin 1849. Complot, attentat. Réquisitoires prononcés par M. l'avocat général de Royer aux audiences des 7, 8 et 10 novembre 1849...*, Paris, Impr. de Panckoucke, 1849). En revanche, le rôle du Club de la Montagne auquel il semble avoir participé (voir la contribution d'Agnès Sandras : « Les petites sœurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : Hortes et Vernon... », Partie II, p. 143) et de son ami Delbrouck sont soulignés, ce qui tend à prouver que Girard a pu être mêlé à cet « attentat ».

bibliothèque de Vernon, et de futurs membres de l'Association internationale des travailleurs...

Ian Frazer a amplement retracé les débuts de la BAI-III, et le rôle primordial que Girard y a tenu<sup>10</sup>. Celui-ci aurait retiré de son procès et de son emprisonnement la conviction que le peuple, victime de son manque d'instruction, devait librement accéder au savoir. Quelques documents récemment trouvés permettent d'affiner encore les recherches menées. Ian Frazer hésitait quant au crédit à donner au récit d'un Jean-Baptiste Girard arrivant illettré à 20 ans à Paris, multipliant les métiers, et acquérant progressivement les rudiments indispensables grâce à des associations aidant les ouvriers, comme la philotechnique. Certes, Girard est issu d'un milieu modeste, mais différents éléments prouvent une ascension sociale de la famille. Sa graphie et son orthographe ne sont pas celles d'une personne qui aurait été alphabétisée tardivement. Il s'agirait alors d'un pieux mensonge pédagogique destiné à prouver les vertus de l'Association philotechnique, capable de faire d'un illettré le fondateur des bibliothèques populaires. Le récit de la révélation venue à Girard relève également d'une construction mythifiée :

« La fondation des Bibliothèques populaires était depuis longtemps, en France, le rêve de tous les hommes de bonne volonté, mais ce rêve était traité par beaucoup de bons esprits, de chimérique et d'irréalisable. M. Girard, c'est le nom de cet ouvrier lithographe, par sa volonté, fit descendre ces institutions de la région de l'idéal dans celle des faits, et un soir, en sortant d'un cours de l'Association philotechnique dont il est aujourd'hui l'agent général, après une discussion chaleureuse avec le professeur et quelques ouvriers, les pieds dans la boue de la rue du Temple, il avait fondé les Bibliothèques populaires »<sup>11</sup>.

Les premiers mois de la BAI-III sont difficiles et contribuent à la geste héroïque. Ian Frazer les ayant largement décrits, nous nous contenterons ici d'en rappeler les prémisses. Le 23 juin 1861, la première assemblée générale a lieu chez M. Marguerin<sup>12</sup>, directeur de l'École Turgot qui accueille les cours de l'Association philotechnique. Le but est de rédiger les statuts et d'élire les futurs membres du bureau. Le 7 août, la BAI-III reçoit

10 Ian Frazer, « Jean-Baptiste Girard (1821-1900), fondateur des Bibliothèques des Amis de l'Instruction », *Lecture et lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*

11 Jules Viard, « Rapport [sur les bibliothèques populaires] présenté à la Société d'émulation du Doubs dans sa Séance du 18 décembre 1872 », Paris, Typographie A. Parent, 1874.

12 Sur Marguerin, voir la contribution d'Agnès Sandras, « Les petites sœurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : Hortes et Vernon... », Partie II, p. 143.

l'autorisation officielle nécessaire. Elle peut bientôt s'installer à la Mairie du III<sup>e</sup> arrondissement (alors sise au 11 rue Vendôme) grâce au soutien de M. Arnaud-Jeanti, le maire. Le 2 février 1862, une nouvelle assemblée générale désigne le conseil. La longue énumération qui suit permet de saisir les enjeux qui se nouent autour de la petite association, et combien celle-ci est composée de gens venant des horizons les plus divers :

<i>Président :</i>	<i>Administrateurs :</i>
M. Perdonnet, président de l'Association polytechnique, rue de Calais, 16	M. Bellamy, sellier, rue des Gravilliers, 24
<i>Vice-présidents :</i>	M. Blanchet, secrétaire de l'Association polytechnique, rue Hauteville, 6
M. Vincent, avocat, secrétaire de la Société de secours mutuels des arts-et-métiers, rue de Ménilmontant, 12	M. Clouet, sellier, rue de Bondy, 40
M. Girard, ouvrier lithographe, membre du conseil d'administration de la Société de secours mutuels des arts-et-métiers, rue de Bretagne, 47	M. Collet, brossier, rue Saint-Sauveur, 20
<i>Secrétaire :</i>	M. Erbs, fabricant de plateaux, rue Saint-Martin, 158
M. Meyer, inspecteur de l'enseignement primaire de la ville de Paris, place Royale, 6	M. Fontaine, sellier, cité Coquenard, 9
<i>Vice-secrétaires :</i>	M. Germinet, lithographe, rue des Vinaigriers, 55
M. Bazin, professeur de géographie à l'Association philotechnique, boulevard des Filles-du-Calvaire, 7	M. Grandeau, professeur de chimie à l'Association philotechnique, rue Saint-Placide, 29
M. Harant, professeur de géométrie à l'Association polytechnique, rue Royale (ancienne mairie)	M. Landrin, monteur en bronze, rue Saintonge, 3
<i>Trésorier :</i>	M. Leroyer, vice-président de l'Association polytechnique, rue Fontenoy, 3 (Vincennes)
M. Jacquet, chef d'institution, trésorier de la Société de secours mutuels des arts-et-métiers, rue des Fontaines-du-Temple, 13	M. Marguerin, vice-président de l'Association philotechnique, à l'école Turgot
<i>Comptable :</i>	M. Morin, professeur de géographie de l'Association philotechnique, rue Royale-Saint-Antoine, 13
M. Chardar, garnisseur de nécessaires, rue Pavée au Marais, 11	M. Rimet, lithographe, rue Beaubourg, 100
	M. Silbermann, conservateur des collections au Conservatoire des arts et métiers <sup>1</sup>

1 Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement, *Exercice 1861-1862* [...], Paris, Imprimerie de J. Claye, 1862.

Odile Vacher<sup>13</sup> et Ian Frazer ont décortiqué les appartenances des membres fondateurs et des premiers lecteurs. Plusieurs cercles d'influence sont repérables, au nombre desquels :

- la bourgeoisie philanthrope donnant des cours aux ouvriers, qui connaît alors un clivage politique très net entre l'Association polytechnique fondée par Perdonnet, ami des fouriéristes et des saint-simoniens, et l'Association philotechnique fondée par des dissidents ;
- les anciens compagnons de la Société fraternelle des ouvriers-imprimeurs lithographes, imprégnée des idées des socialistes utopiques ;
- des proches de l'Association internationale du travail, alors en gestation ;
- la pensée comtiste, Auguste Comte ayant d'ailleurs réfléchi à un système de classement pour des bibliothèques à la portée de tous ;
- la franc-maçonnerie.

Cette composition protéiforme entraîne la défiance de gens tels Proudhon<sup>14</sup>, d'autant plus que la présence de proches du cercle impérial comme le Colonel Favé ou l'avocat Vincent, est très visible. À l'inverse, l'activisme d'ouvriers ne dissimulant guère leurs idées effraie les conservateurs. Ainsi, le maire Arnaud-Jeanti prétendant avoir été totalement manipulé pour prêter main-forte à cette bibliothèque, puis spolié lors d'un vote revenant sur la décision de le nommer président honoraire<sup>15</sup>, accuse les ouvriers d'avoir des discussions politiques dans la cour de la mairie et d'acquérir des ouvrages politiquement marqués. Il est soutenu par l'avocat Vincent qui lui demande dans un courrier très privé de contrer l'action des ouvriers. Cette lettre, et la correspondance qui suit, nous renseigne très exactement sur la surveillance exercée par le pouvoir impérial, et sur la façon dont Perdonnet essaie de sauver la BAI-III :

« Monsieur le Maire,

J'aurais désiré vous faire tenir plus tôt les renseignements que je vous ai promis mardi dernier ; deux causes m'en ont empêché. Premièrement, je n'avais plus le projet de notre règlement de bibliothèque ; l'exemplaire que

13 Odile Vacher, « Contradiction de l'offre et de la demande sur le marché du savoir ? », *Lecture et lecteurs au XIX<sup>e</sup> siècle...*, *op. cit.*

14 Voir l'introduction de la partie I, p. 16.

15 Archives de Paris : VD6-1191.

je possédais ayant été mis en pièces sous les doigts crispés de Monsieur Perdonnet pendant nos tristes discussions de dimanche 9 du courant ; mais à force de recherches, je puis mettre ce document sous vos yeux.

Secondement, je désirais vous saisir des extraits de notre procès-verbal officiel, tel qu'il doit être rapporté par Monsieur Harant, un de nos secrétaires chargé de ce travail ; et je viens seulement de me procurer cette pièce qui doit être très importante pour vous.

L'image de ce qui s'est passé dans ces malheureux débats s'y trouve assez fidèlement retracée, pour que vous puissiez vous former une idée exacte des orages que le conseil a dû supporter.

Le bien ne s'opère que très difficilement, l'affaire actuelle en donne une nouvelle preuve mais le mal n'est pas sans remède, et c'est dans les faits qui viennent de se passer que nous le rencontrerons.

L'autorité avait pensé favoriser la classe ouvrière en la laissant créer des bibliothèques pour son usage, et en la laissant, avec une certaine apparence, diriger cet établissement.

Plus tard cette même autorité devait y intervenir plus ou moins directement, et c'est ce que déjà elle commence à faire par le comité Franklin. Toutefois il faut que l'autorité profite de la leçon qu'elle vient de recevoir, et puisque certains ouvriers envieux et jaloux ne peuvent pas toucher à une liberté sans en faire un brandon, c'est à vous, en qualité de premier protecteur de ces bibliothèques, de signaler à Monsieur le Préfet de police, la nécessité de redresser immédiatement les écarts qu'une bienveillance encore trop jeune [?] a pu faire concevoir à une minorité relative de nos adhérents »<sup>16</sup>.

S'ensuit une grave crise se soldant par un sauvetage *in extremis* de la BAI-III, obligée de déménager et réformer son conseil. Girard, certains de ses amis ouvriers et artisans, et des professeurs de la philotechnique, vont fonder la BAI-V sous la protection du député quarante-huitard Laboulaye. La BAI-III se retrouve sous la coupe de Perdonnet qui y réintroduit temporairement une vision apparemment plus convenue et plus respectueuse de l'autorité, ce qui permet de la maintenir. En quelques mois cependant, entre 1861 et 1862, le brassage des influences les plus diverses, a fait de la bibliothèque un laboratoire extraordinaire.

---

16 *Ibid.*

Lors du colloque de 1984, la fondation simultanée de deux autres bibliothèques, l'une à Hortes, en pleine campagne, l'autre à Vernon, petite ville de province, a été mentionnée de manière anecdotique. Il s'agit toutefois d'une véritable expérience pionnière qui mérite que l'on s'y arrête, même si sa réalisation n'a pas été à la hauteur des espoirs qu'elle portait<sup>17</sup>. Un autre essai a également été mené à Épernay, à l'instigation d'un autre personnage-clé de la BAI-III, M. Perdonnet. Si dans la cité sparnacienne, la philosophie des Amis de l'Instruction est quelque peu gommée, les archives sont très éclairantes et nous immergent dans la construction des rudiments bibliothéconomiques<sup>18</sup>. Bientôt, les fondateurs des bibliothèques des Amis de l'Instruction et d'autres associations sympathisantes et amies ressentiront le besoin de faciliter leurs échanges et de porter leurs expériences, trucs et astuces à la connaissance de tous ceux qui s'intéressent aux bibliothèques populaires. La Société ainsi créée en 1862 prend le nom de « Franklin » par référence à Benjamin Franklin, considéré comme le fondateur des premières bibliothèques populaires américaines. Elle publie à partir de 1868 un *Bulletin* pour délivrer des conseils variés sur l'établissement des associations, et aide par des dons de livres les nouvelles bibliothèques. Son rôle est régulièrement dénoncé par les catholiques en raison de la présence active de Charles Robert, et d'autres protestants, parmi les membres de son Comité.

Les récompenses délivrées lors de l'Exposition universelle de 1867 permettent de mieux connaître les réseaux d'influence qui se sont développés autour des bibliothèques populaires et plus encore autour des Amis de l'Instruction<sup>19</sup>. Le groupe dix<sup>20</sup> est « destiné à faire ressortir le rôle de l'ouvrier dans le travail, un progrès dont l'importance frappera tous les esprits ». La classe 90 « comprend les bibliothèques et le matériel de l'enseignement donné aux adultes dans la famille, l'atelier, la communauté ou la corporation ». Sa mission est ainsi définie par le Comité chargé de l'organisation :

---

17 Voir la contribution d'Agnès Sandras : « Les petites sœurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : Hortes et Vernon... », Partie II, p. 143.

18 Voir la contribution de Claude Collard : « L'aventure commencée au XIX<sup>e</sup> siècle continue au XX<sup>e</sup> siècle : les conférences de la société des Amis de l'Instruction de Chalon-sur-Saône », Partie II, p. 217.

19 Voir pour plus de détails, Agnès Sandras, « Les bibliothèques populaires à l'Exposition universelle de 1867 », Carnet de recherches sur les bibliothèques populaires, 2013 < <http://bai.hypotheses.org/526> >.

20 *Ibid.*

« La classe 90 doit réunir les livres, journaux, publications diverses que chaque nation a produits pour satisfaire à ces divers besoins ; elle doit révéler les institutions utiles qui y répondent dans chaque pays. Enfin dans cette classe seront représentés les ouvrages destinés aux délassements de l'ouvrier et de sa famille. Ces productions de la littérature populaire ont une grande influence pour le bien comme pour le mal. Il importe de signaler celles qui, tout en cultivant l'esprit, élèvent le cœur et inspirent l'amour du bien. Les bibliothèques dont s'occupera la classe 90 n'excluent pas les ouvrages d'un ordre très-élevé, mais il est évident qu'ils n'y peuvent figurer qu'à titre d'exceptions. Il s'agit surtout des livres destinés à être lus par les masses, par un grand nombre de lecteurs de toute condition, et surtout par les cultivateurs et les ouvriers »<sup>21</sup>.

Après un appel aux comités départementaux qui doivent signaler toutes les initiatives relevant des classes 89 et/ou 90, un inventaire précis des documents qui pourront être exposés est dressé. Des consignes détaillées sont données aux bibliothèques sur les objets à présenter<sup>22</sup>.

Les associations et personnes admises dans la classe 90 livrent un panorama autour de la lecture populaire plus large que celui auquel il est accoutumé de s'intéresser et qui reste encore à explorer. En effet, une véritable alliance des efforts intellectuels et pratiques s'est nouée. Figurent parmi les exposants<sup>23</sup> :

- les auteurs d'ouvrages pour l'instruction des adultes. Par exemple, Henri Harant, professeur à l'Association polytechnique, secrétaire général de la BAI-III, propose sa *Géométrie appliquée aux arts et métiers*<sup>24</sup> ;
- les éditeurs comme Louis Hachette, Edme Roret, Joseph-Eugène Lacroix, et d'autres encore que nous retrouverons parmi les donateurs d'ouvrages ;

---

21 *Le moniteur de l'Exposition universelle de 1867*, 18 février 1866.

22 *Ibid.*

23 Les renseignements qui suivent sont issus des archives de l'Exposition universelle de 1867 conservées aux Archives nationales (AN). Ici, AN : F/12/3078.

24 Henri Harant, *Géométrie appliquée aux arts et métiers*, Paris, Larousse et Boyer, 1863.

- les associations ayant fondé des bibliothèques ;
- les corps de métier proposant des améliorations matérielles comme Jean Engel, fabricant de reliures solides pour les bibliothèques scolaires et populaires.

Les documents concernant les bibliothèques populaires sont subdivisés en « sociétés » (39 à 59), « matériel pour bibliothèques populaires » (60 à 63) et « livres et publications périodiques » (64 à 95). Quelles sont donc ces « sociétés » présentes à l'Exposition ? Les archives nous livrent leurs noms : la « Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires » ouvre le bal, suivie de la Société des livres utiles, la Société pour l'encouragement des publications populaires, la Société des bibliothèques communales de l'Aisne, la Société des bibliothèques aveyronnaises, la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin, Ch. Haelling pour une « Méthode d'inscription de lectures et de livres », la Société alsacienne pour les bibliothèques populaires à Colmar, la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, la Bibliothèque populaire du V<sup>e</sup> arrondissement, la Bibliothèque populaire du VIII<sup>e</sup> arrondissement, la Bibliothèque populaire municipale du XI<sup>e</sup> arrondissement, la Bibliothèque de l'œuvre de la visite des malades dans les hôpitaux, la Société des bibliothèques communales de Montbéliard (Doubs), la Bibliothèque populaire de Taverny, la Bibliothèque et les cours populaires de Guebwiller, la Bibliothèque populaire de Dieulefit, le pasteur Bretégner pour *L'organe des bibliothèques populaires*<sup>25</sup>, M. Leclair pour la Bibliothèque populaire d'Herblay, la Bibliothèque populaire de Ferney (Ain) et la Bibliothèque communale d'Hortes (Haute-Marne). Remarquons que le Comité a pris soin de retenir des bibliothèques variées dont les expériences bénéficient déjà pour la plupart d'une certaine notoriété. Pierre-Philibert Pompée a déploré dans un pré-rapport le peu de candidatures<sup>26</sup>. Elles ne peuvent en effet être innombrables, les bibliothèques étant encore émergentes. Au total, ce sont donc quelques dizaines de personnes qui se favorisent mutuellement, sans doute dans l'espoir de faire bénéficier leurs associations de protections

25 *L'organe des bibliothèques populaires (puis Le lecteur. Organe de l'œuvre des bibliothèques populaires. Revue d'éducation)* est publié entre 1862 et 1864 par le pasteur de Beutal (pays de Montbéliard), Léon Bretégner. Il aborde les problèmes liés à l'instruction et propose des conseils aux bibliothèques populaires (voir Noë Richter. « Aux origines de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1978, n° 4. [En ligne] : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001> > (consulté le 16 mars 2014).

26 Voir le lien suivant : < <http://bai.hypotheses.org/189> >.

politiques renforcées. N'oublions pas que l'année 1867 est particulièrement difficile pour les bibliothèques populaires, et que si Sainte-Beuve prend leur défense, il subsiste bien des ennemis d'une lecture libre<sup>27</sup>. Si les dossiers de l'Exposition de 1867 n'ont pas gardé trace de refus d'admission de ce type d'association, il existe au moins dans les archives du ministère de l'Instruction publique un exemple de candidature non retenue, celle des bibliothèques populaires de la Sarthe qui s'en plaignent<sup>28</sup>.

La section des bibliothèques populaires a-t-elle intéressé le public de l'Exposition universelle ? Il est permis d'en douter. En effet, les exposants ont proposé des documents tels que leurs statuts, catalogues, système de classements, etc. Les quelques témoignages permettent de comprendre que la scénographie n'a pas été travaillée dans un sens pédagogique :

« Entrons. La classe 90 nous offre deux salles ou compartiments en enfilade. Un sarcophage en ébène, à quatre faces, avec inscriptions commémoratives, occupe tout le centre du premier compartiment. À travers les glaces de ses vitrines, il laisse voir des registres bien reliés et non moins bien enfermés ; à l'un des angles, une ficelle tient en suspens, à la disposition du public, *L'Enquête* du dixième groupe, glorification de la Commission par elle-même. En haut du sarcophage on lit ministère de l'Instruction publique. Ce n'est pas un meuble des pompes funèbres qu'il fallait en cet endroit, il fallait la vie, et non point la mort, des vitrines ouvertes, et non point verrouillées, des joies et de la lumière, et non point les tristesses d'une couleur sombre. Effet d'or et d'encre noire, effet manqué. J'aime mieux les vitrines du compartiment de gauche les premières surtout, avec leur étiquette fatidique : Enseignement des femmes. J'aime ce ministère de l'Instruction nationale. Mais qu'est-ce à dire ? On apprend donc quelque chose aux femmes, dans notre belle France ? Voyons ce qu'on enseigne à nos filles, à nos sœurs, à nos mères »<sup>29</sup>.

27 Agnès Sandras, « "Est-ce que vous croyez que vous allez tailler au peuple ses lectures ?" (Sainte-Beuve, 25 juin 1867) », *Carnet de recherches sur les bibliothèques populaires*, 2013. < <http://bai.hypotheses.org/189> >.

28 AN : F/17/2678.

29 Edmond Douay, « Exposition universelle – Groupe X, classe 90 », *Le Panthéon de l'industrie et des arts. Journal des expositions et des découvertes*, 11 août 1867.

Le palmarès des exposants est le suivant<sup>30</sup> :

- médaille d'argent : « la Bibliothèque populaire des Amis de l'Instruction, Paris » ;
- médaille de bronze : « la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin, Mulhouse » ; « la Société alsacienne pour les bibliothèques populaires, Colmar » ; « la Société des bibliothèques communales, Aisne » ; « la Société des bibliothèques aveyronnaises, Rodez » ; « la Bibliothèque populaire, Dieulefit » ; « la Société des livres utiles, Paris » ;
- se voient décerner une mention honorable : « la bibliothèque du V<sup>e</sup> arrondissement » ; « la bibliothèque du VIII<sup>e</sup> arrondissement » ; « la bibliothèque du XI<sup>e</sup> arrondissement » ; « Viard, Hortes, bibliothèque communale » ; « Leclair, Herblay, bibliothèque communale ».

Enfin, reçoivent une médaille d'argent en leur qualité de coopérateurs : « Girard, pour sa participation à la création des premières bibliothèques populaires » ; « Jean Macé, pour le développement des bibliothèques communales du Haut-Rhin ».

La Bibliothèque des Amis de l'Instruction est donc largement plébiscitée avec une médaille d'argent, trois mentions honorables, car les bibliothèques d'arrondissement citées sont aussi des créations des Amis de l'Instruction (quatre si l'on considère que la bibliothèque d'Hortes est la petite sœur rurale), et une médaille d'argent pour son fondateur, Jean-Baptiste Girard. Comment une association fréquentée par des artisans et ouvriers aux opinions politiques notoirement éloignées du régime politique, a-t-elle pu obtenir des récompenses ? Que faut-il en conclure ? Que depuis 1863, la bibliothèque du III<sup>e</sup> arrondissement, désormais dirigée par Auguste Perdonnet, ne suscite plus la méfiance des autorités, de même que Girard ? Qui est le manipulateur ? Girard, qui en acceptant de travailler avec le cercle proche de l'empereur, parvient à fonder et développer les bibliothèques populaires ? Perdonnet, qui, en lui octroyant son soutien, exercerait ainsi une surveillance et infléchirait le projet dans un sens paternaliste ? La composition du Comité donne déjà des éléments de réponse : présidé par Charles Robert, il est formé de personnes ayant des

---

30 AN : F/12/3096/C.

liens étroits avec les BAI comme Pierre-Philibert Pompée, vice-président de l'Association polytechnique, le vicomte Sérurier, etc. Parmi les lauréats de l'Exposition universelle de 1867, se trouve par exemple « Son Excellence M. le ministre de l'Instruction publique » (ie. Victor Duruy), médaillé d'or de la classe 89, qui a soutenu la Bibliothèque des Amis de l'Instruction lors de ses démêlés avec Arnaud-Jeanti, maire du III<sup>e</sup> arrondissement. Le très actif vice-président du Comité de la classe 90, Pierre-Philibert Pompée, reçoit une récompense « hors concours » en tant que directeur de l'École professionnelle d'Ivry. Or, Pompée a tout d'abord fondé l'École Turgot, dont il a été éloigné, pour ensuite retrouver les faveurs du pouvoir impérial grâce à l'appui de Duruy, et sans doute d'Auguste Perdonnet qui était un ami. À ce poste lui succède Émile Marguerin qui a une très grande tendresse pour la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement<sup>31</sup>. Les associations polytechnique et philotechnique sont également à l'honneur : la première reçoit une médaille d'or, la seconde d'argent. Auguste Perdonnet, pourtant fondateur de la Polytechnique, avertit le Comité de l'Exposition qu'il préfère laisser le soin aux professeurs de l'Association d'aller eux-mêmes retirer la récompense dont il considère qu'elle leur revient<sup>32</sup>. Il est permis de supposer que Perdonnet n'a pas souhaité non plus recevoir la médaille de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction et que tous se sont accordé à trouver logique qu'elle soit décernée à Girard. Les archives montrent que la candidature de la BAI-III a été déposée par Harant, secrétaire de la bibliothèque alors présidée par Perdonnet. Le nom de Girard a été ajouté sans justification entre deux lignes de la liste manuscrite des récompenses face au numéro donné à la bibliothèque. Le motif de la récompense apparaît tardivement dans la liste officielle : « Girard – Pour la participation à la création des bibliothèques populaires ». Remarquons que ni prénom ni profession ne permettent de l'identifier, car il est sans doute difficile d'honorer avec éclat un ancien prisonnier politique... Notons aussi la médaille remise à Édouard Charton, pour la fondation du *Magasin pittoresque*. Charton est à l'origine de la très dynamique bibliothèque populaire de Versailles (1864).

Si ces médailles semblent savamment attribuées par un petit groupe, Napoléon III délivre en les distribuant un message fort qu'il est difficile d'interpréter aujourd'hui. S'agit-il de cadrer les velléités d'indépendance de ces associations ? L'empereur s'incline-t-il devant un mouvement qui

31 Voir la contribution d'Agnès Sandras : « Les petites sœurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : Hortes et Vernon... », Partie II, p. 143.

32 AN : F/12/3096/C.

le dépasse, mais dont il apprécie certains côtés et reconnaît l'inélectabilité ? Ou est-il berné par un entourage qui, en lui proposant de récompenser un « Girard », cache le passé du personnage et encourage ainsi bien d'autres frondes ? La réponse est difficile à donner et nécessite d'autres patientes recherches. En effet, si le réseau décrit ci-dessus peut paraître très parisien, il a des ramifications qui restent à identifier en province. Par exemple, la fondation de la bibliothèque populaire de Dole est due à J.-A. Davin<sup>33</sup>, ancien chef d'institution à Mulhouse, ville dans laquelle il a connu Charles Robert et Jean Macé. Par ailleurs, Davin correspond avec Victor Hugo<sup>34</sup>, lequel parraine plusieurs bibliothèques populaires.

Il faut cependant distinguer soigneusement entre les réseaux d'influence établis autour de ces bibliothèques et la vie quotidienne des structures. Les différents cas étudiés montrent que le geste philanthropique et/ou politique se borne le plus souvent à un don de livres et à une participation à un comité et surtout à une protection politique. Une fois la fièvre passée des pétitions et des souscriptions, les assemblées générales désignent pour le fonctionnement quotidien des gens plus modestes qui sont le plus souvent les véritables inspirateurs de la bibliothèque. Les premiers statuts de la BAI-III<sup>35</sup> portent ainsi la trace de la réflexion de quelques artisans et ouvriers, guidés par le savoir-faire de Jean-Baptiste Girard en matière d'associations. Le très original article 4 qui met les ouvrages « délassants » au même plan que les ouvrages « instructifs » est à relever. D'emblée, la BAI-III revendique, au contraire de ses homologues plus traditionnelles, le droit à une lecture récréative. La deuxième innovation consiste à prévoir que des droits d'inscription annuels et cotisations mensuelles de moitié pour les dames. L'initiative est double. Les femmes sont poussées à l'autonomie intellectuelle et à l'affranchissement de l'autorité masculine. L'influence des féministes proches de Jean-Baptiste Girard est nette, et les épouses et filles des fondateurs des BAI s'inscrivent à titre d'exemple. Il s'agit aussi d'une reconnaissance politique du fait que les femmes n'ont pas les mêmes revenus. Notons aussi que les livres, par le biais de l'association, sont « propriété exclusive de l'ensemble des

33 Voir *Rapport lu à la séance du 20 janvier 1865 par M. J.-A. Davin au sujet de la création d'une bibliothèque populaire à Dole*, Dole, Imprimerie et librairie Dupré-Prudont, 1865. [En ligne] < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5471058d> >.

34 Voir Jean-Claude Dubos, *Victor Hugo et les Franc-Comtois*, Yens-sur-Morges, Éd. Cabédita, 2002 (coll. Archives vivantes).

35 Voir le tableau comparatif des statuts des bibliothèques des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement de Paris, d'Épernay, Hortes et Vernon. [En ligne] < <http://www.enssib.fr/presses/catalogue/des-bibliotheques-populaires-a-la-lecture-publique> >.

lecteurs ». Encore plus révolutionnaire, l'article 42 établit que « Tout sociétaire a le droit de faire la demande d'acquisition d'un ou de plusieurs ouvrages ; le bureau statuera. » Dans ces statuts, se retrouve donc toute l'habileté de Girard, rompu aux textes associatifs. Toutefois, le bureau est désigné en assemblée générale, et non par les autorités politiques, ce qui entraîne les incidents évoqués plus haut avec la mairie. Aussi la nomination d'un édile local à la tête de la bibliothèque sera-t-elle désormais prônée par la Société Franklin.

Reste à gérer la bibliothèque au quotidien et à forger pour ce faire les outils nécessaires. Le « registre des premiers lecteurs » de la BAI-III<sup>36</sup>, dont Danièle Majchrzak et Pierre Farouilh ont pris soin de retracer la maturation, est exemplaire<sup>37</sup>. Le tracé des colonnes, les graphies diverses des personnes qui l'ont tenu, les ratures, en font un document unique. Bientôt en effet, la Société Franklin va synthétiser les différentes expériences et proposer des modèles, ou des achats de registres préformatés. Plusieurs études ont permis de souligner l'hétérogénéité des premiers lecteurs de la BAI-III, reflétant les activités d'un troisième arrondissement alors très industriel, et une sociologie riche. La bibliothèque attire des lecteurs de tous horizons, comme de jeunes sculpteurs (dont Rodin)<sup>38</sup>, une des premières femmes photographes, des médecins, des ouvriers-lithographes, etc. Les sociétaires viennent parfois de loin. La fondation de nouvelles BAI (voir *infra*) dans les autres arrondissements parisiens et en banlieue répond à une nécessité. L'analyse de ce registre a permis d'ores et déjà de confirmer l'engagement socialiste des premiers ouvriers inscrits. La liste ainsi mise à notre disposition devrait également fournir des indications intéressantes quant aux sociétaires ayant participé aux événements de 1870-1871. D'autres archives sont générées par ces bibliothèques (registres de correspondances, registres de délibérations, carnets de comptes) et permettent aujourd'hui, quand elles ont été conservées, de mieux en cerner l'histoire. La volonté de responsabiliser le lecteur a conduit à produire des livrets de sociétaires et des catalogues. Les livrets comportent les statuts et permettent de noter les emprunts. Les catalogues ont un rôle pédagogique, reflété par les classements tentés par les différentes BAI

36 Ce registre est conservé par la BAI-III, 54 rue de Turenne, 75 003 Paris.

37 Voir leur contribution « Registre des premiers lecteurs de la bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : édition critique ». [En ligne] < <http://www.enssib.fr/presses/catalogue/des-bibliotheques-populaires-a-la-lecture-publique> >.

38 *Quaedam*, « Numéro 414, Auguste Rodin, sculpteur », Carnet de recherches sur les bibliothèques populaires, 2013 < <http://bai.hypotheses.org/309> >.

puis la Société Franklin<sup>39</sup> : ils sont vendus pour être étudiés à tête reposée à la maison et pour dédramatiser l'emprunt chez des néophytes déconcertés par le choix à opérer.

La composition des fonds et des emprunts des BAI a été esquissée pour Paris et Épernay. Un travail systématique et synthétique reste néanmoins à mener quant au poids respectif des différents thèmes et leur évolution. Une constante apparaît qui est la place croissante des romans. Les archives de la plupart des BAI parisiennes ont disparu. Néanmoins, elles ont parfois imprimé leurs comptes rendus d'assemblées générales, à l'instar du Syndicat des bibliothèques populaires libres de la Seine. Ce dernier, fondé en 1881, fédère la plupart des BAI. Il se donne pour objectifs d'échanger sur les pratiques, de fédérer les énergies, et de rendre service au lecteur. Par exemple, un sociétaire qui change de bibliothèque n'a pas à renouveler son adhésion annuelle. Le *Bulletin* de ce syndicat offre des renseignements statistiques intéressants :

« Aujourd'hui [1882], il existe dix-sept bibliothèques populaires dans le département de la Seine ; elles sont situées dans les III<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissements, ainsi que dans les communes d'Asnières, Malakoff, Saint-Mandé, Bondy et Saint-Ouen. Il faut y ajouter la bibliothèque positiviste de la rue Réaumur, fondée depuis trois ou quatre ans. [...] Voici quelques détails sur le fonctionnement de ces bibliothèques pendant l'année dernière.

La bibliothèque du III<sup>e</sup> arrondissement, située rue de Sévigné, 48, comptait 360 sociétaires et 5 120 volumes, il y a eu 8 496 prêts à domicile. Dans le V<sup>e</sup> arrondissement, la bibliothèque a été fondée en 1863 ; elle avait, au 30 juin dernier, 528 sociétaires ayant lu sur place 1 800 volumes et 5 150 à domicile. Dans le VI<sup>e</sup> arrondissement, la société est de fondation plus récente (1876). Elle avait, au 1<sup>er</sup> octobre 1882, 4 000 volumes ; le nombre des prêts a été d'environ 300 par mois. Dans le VII<sup>e</sup> arrondissement, 280 sociétaires ayant 2 700 volumes dont 1 649 ont été lus. Ces chiffres ne sont applicables qu'aux dix premiers mois de l'année. La bibliothèque est située rue Duvivier, 12, il y a une succursale rue Cler, 35. Dans

39 Voir le tableau « Système de classement des catalogues, de la BAI-III, de Vernon et d'Épernay et du modèle proposé par la société Franklin ». [En ligne] < <http://www.enssib.fr/presses/catalogue/des-bibliotheques-populaires-a-la-lecture-publique> >.

le VIII<sup>e</sup> arrondissement, le siège de la société est rue de Miroménil, 48. Au 1<sup>er</sup> mai 1882, on comptait 307 adhérents et 2 136 volumes. Pour le XI<sup>e</sup> arrondissement, 7, rue Blaise, 593 sociétaires au 30 septembre et 4 889 volumes au 30 juin. Dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, la bibliothèque se trouve rue de Chaligny, 12. Créée en 1876, elle avait, au 1<sup>er</sup> septembre, 704 sociétaires et 4 732 volumes. Pendant les huit premiers mois de l'année, il a été lu 5 709 volumes. Fondée en 1877, la bibliothèque du XIII<sup>e</sup> arrondissement, avenue des Gobelins, 59, avait, au 31 décembre 1881, 633 sociétaires et 2 829 volumes ; il y a eu 1 398 lectures sur place et 2 829 lectures à domicile. La plus fréquentée de ces bibliothèques est celle du XIV<sup>e</sup> arrondissement, 25, rue de la Tombe-Issoire ; en effet, en 1881, il n'y a pas eu moins de 12 773 prêts à domicile. Le nombre des volumes était, à cette époque, de 4 520 et celui des lecteurs de 790, au 1<sup>er</sup> juillet 1882 ; la fondation de la société date de 1871. Rue Lecourbe, 127, se trouve la bibliothèque du XV<sup>e</sup> arrondissement, avec 467 adhérents et 4 560 ouvrages au 30 avril. 1882 ; il y a eu 7 312 demandes. Dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, 5, rue Callot, il n'y avait que 795 volumes au 1<sup>er</sup> octobre dernier. Pendant les dix premiers mois de l'année, il y a eu 594 livres prêtés. La bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> arrondissement est une des plus anciennes. Fondée en 1862, rue de la Chapelle, 57, elle a prêté, pendant le premier semestre de l'année dernière, 5 865 ouvrages. Rue d'Allemagne, 137, la société du XIX<sup>e</sup> arrondissement, fondée en 1868, a eu 2 912 lecteurs en 1881. Enfin, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, la bibliothèque, située 14, rue Delaire, et fondée en 1867, comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 1882, 549 sociétaires, possédait 3 987 ouvrages, et le nombre des prêts pour le premier semestre de 1882 s'était élevé à 11 057 se décomposant ainsi : lectures sur place 1 532 ; à domicile 9 525 »<sup>40</sup>.

Jean-Baptiste Girard ne doit pas être étranger à cette création, car il semble avoir été à nouveau à cette époque président de la BAI-III<sup>41</sup>. Il est par ailleurs actif dans plusieurs fondations comme celle de la

40 Gustave Fustier, « Le livre à Paris – Le livre chez l'ouvrier parisien », *Le Livre*, Paris, A. Quantin, 10 mars 1883.

41 On pensait jusqu'ici que Girard n'était pas revenu à la BAI-III après les troubles de 1862-1863. Or, le *Bulletin du Syndicat des bibliothèques populaires* le mentionne comme président de la BAI-III en 1882. On trouve la même indication dans *l'Agenda de la curiosité, des artistes et des amateurs : année 1889*, par Auguste Dalligny, Paris, H. Laurens : Journal des arts, 1889).

bibliothèque populaire libre d'Asnières<sup>42</sup>. En 1884, le sculpteur Émile-Séraphin Vernier présente au Salon un « jeton pour le Syndicat des bibliothèques populaires »<sup>43</sup>. Il est en effet membre du conseil de la BAI-XIV et secrétaire général du syndicat de 1881 à 1890<sup>44</sup>. Certaines conférences peuvent être organisées à grande échelle, par le syndicat, par exemple à la Sorbonne devant 2 000 personnes. Toujours en pointe, il propose à ses adhérents en 1899, une conférence d'une des toutes premières avocates parisiennes, Jeanne Chauvin. La promotion des bibliothèques populaires n'est pas oubliée. Le syndicat participe systématiquement aux expositions où il glane des médailles : à Chicago en 1893, à Paris en 1889 et 1900. La composante des conférences est déterminante dans les BAI. Les fondateurs, majoritairement professeurs ou auditeurs des cours pour les ouvriers, en connaissent l'importance. L'accès aux conférences participe du même registre symbolique que le prêt des livres : les assistants escomptent ainsi bénéficier d'un savoir dont ils sont habituellement privés. Les conférenciers espèrent ainsi amener les gens à s'intéresser à des sujets difficiles ou à des lectures nouvelles. Le modèle parisien des lectures, qui date des journées de 1848, est bientôt étendu aux villes de province puis aux hameaux, où les notables locaux et les instituteurs les dispensent volontiers. Par le biais de la Ligue de l'enseignement, Jean Macé les encourage également. Très surveillées et difficiles à mettre en place sous l'Empire et l'Ordre moral, ces conférences, bien qu'autorisées à condition de respecter des règles drastiques, entraînent durablement la méfiance, car elles peuvent être politisées. La BAI de Saint-Nazaire-du-Var en fait les frais lorsqu'elle essaie d'organiser durant l'hiver 1881 « des cours d'adultes et des fêtes littéraires ». Les cours d'astronomie et d'histoire ne peuvent avoir lieu faute d'autorisation préfectorale, le maire de la commune ayant dénoncé, selon le Conseil de la BAI, la bibliothèque comme des « radicaux formant des clubs révolutionnaires ». Une première fête littéraire a bien lieu pour l'inauguration de « l'œuvre du prêt gratuit de brochures et de journaux », qui attire près de 200 personnes qui apprécient poésies, extraits de conférences, romances et chansonnettes comiques. Les

42 Voir la partie V : « Bibliothèques populaires et lecture publique au xx<sup>e</sup> siècle : oublis et rencontres. Vers une histoire apaisée ? », p. 397.

43 Lucien Gillet, *Nomenclature des médailles concernant l'histoire de Paris ayant figuré aux divers Salons depuis 1699, ainsi que des peintures, dessins & sculptures intéressant la numismatique parisienne*, Chalon-sur-Saône, E. Bertrand, 1906.

44 *Qui êtes-vous ? Annuaire des contemporains, Notices biographiques*. Paris, Maison Ehret, G. Ruffly successeur, 1924.

choses se corsent lors d'une seconde fête sous la présidence d'honneur de Louis Blanc. Le maire refuse les autorisations. Le secrétaire réorganise alors les festivités en son nom, et le Dr Bonnassies – dont l'épouse, soulignons-le, est administrateur de la bibliothèque – prête son salon dont il démolit une cloison pour accueillir 150 personnes !

« Bien que toutes les conditions aient été observées pour donner à cette réunion les caractères d'une *réunion privée*, le maire, accompagné de deux gendarmes, pénètre à 8 heures du soir, dans la maison, violant un domicile privé. Il prétend même prendre le nom des invités et dissoudre la réunion. Il ne se retire que devant les protestations énergiques lui rappelant qu'il commet un abus de pouvoir prévu par les lois pénales. Après cet incident, M. le Docteur Bonnassies commence la fête par une allocution pleine de sel qu'interrompent d'ardents applaudissements. Il déclare que, pour conserver à la réunion son caractère d'intimité, il ne fera pas la conférence qu'il avait promise sur 1792 et se bornera à dire quelques mots sur un héros de la Révolution. Cette causerie sert d'introduction à une pièce de vers : *Le Petit Barra*, de Clovis Hugues, qui est déclamée par un jeune garçon. De chaleureux applaudissements retentissent, mêlés des cris de *Vive la République* ! Puis une fillette, revêtue d'une écharpe tricolore, dit, avec une énergie exceptionnelle pour son âge, la poésie de *Petit, petit*, des *Châtiments*, de Victor Hugo. Plusieurs romances, et surtout un duo, obtiennent ensuite des bravos prolongés. Des fables, des monologues de Sardou, de Chavette, et un petit dialogué en provençal excitent la gaieté de l'auditoire. Un chœur de la *Norma* clôt la soirée »<sup>45</sup>.

Les fondations de bibliothèques sont accompagnées de concerts, tombolas, et autres réjouissances destinées à procurer des fonds pour les acquisitions. Les conférences parfois très politisées (discours de Louis Blanc, de Gambetta, etc.) attirent les foules à Paris et font l'objet d'une surveillance policière. La BAI-III propose aussi des excursions à visée pédagogique : visite d'usines à Saint-Denis, sortie botanique dans les bois de Meudon, etc. La tradition des conférences s'éteint au xx<sup>e</sup> siècle, mais

---

45 *Exercice 1881 de la Bibliothèque populaire de Saint-Nazaire-du-Var*, Toulon, Typographie Tardy, 1882.

on en trouve ici et là des résurgences intéressantes, comme celle documentée par Claude Collard pour Chalon-sur-Saône<sup>46</sup>.

Girard ne se prévaut à aucun moment d'avoir été récompensé en 1867, et ne semble pas avoir tenté de raconter la formidable aventure des bibliothèques populaires qu'il avait impulsée. En revanche, il l'évoque au détour d'une lettre dans laquelle il tente d'intéresser Jules Ferry aux pensions de retraite pour les ouvrières. Faut-il y voir une grande modestie ou doit-on comprendre que pour Girard les bibliothèques populaires sont un type comme un autre d'association nécessaire aux ouvriers ?

« Monsieur le Président,

Le 18 juillet 1880, au palais du Trocadéro, où avait lieu la distribution des prix de l'Association philotechnique, j'ai eu l'honneur de recevoir de vous, et l'accolade, et les palmes d'officier d'Académie, pour les services que j'avais rendus en fondant et organisant les bibliothèques populaires à une époque (1861) où personne ne les croyait possibles. Maintenant, les bibliothèques n'ont plus besoin de mon concours actif ; croyant que je pourrais encore rendre quelques services, et étant plus pratique que théoricien, je me suis mis à étudier cette grande question des pensions de retraite pour les ouvriers »<sup>47</sup>.

LIBRE ACCÈS → BONUS NUMÉRIQUE

- « Registre des premiers lecteurs de la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du III<sup>e</sup> arrondissement : édition critique », contribution de Pierre Farouilh et Danièle Majchrzak ;
- les tableaux : les statuts initiaux de la BAI-III, et des bibliothèques d'Hortes et Vernon ; le système de classement des fonds retenu par la BAI-III et la Société Franklin et le registre des premiers lecteurs de la BAI-III ;
- frise chronologique des bibliothèques populaires.

<http://www.enssib.fr/presses/catalogue/des-bibliotheques-populaires-a-la-lecture-publique>

46 Voir la contribution de Claude Collard : « L'aventure commencée au XIX<sup>e</sup> siècle continue au XX<sup>e</sup> siècle : les conférences de la société des Amis de l'Instruction de Chalon-sur-Saône », Partie II, p. 217.

47 AN : F/17/2685. Lettre de Jean-Baptiste Girard à Jules Ferry, « Président du Conseil des ministres », 11 juin 1883. La lettre porte l'en-tête de l'Association philotechnique dont Girard était l'agent, les statuts joints celui de la « Société municipale des secours mutuels des quartiers des arts-et-métiers et des enfants-rouges de la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement ». Cette lettre n'est pas classée dans les dossiers concernant les bibliothèques populaires mais dans les courriers divers reçus par le ministère de l'Instruction publique.